



ONE

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022
DES ACTIONNAIRES DE ONE SWISS BANK SA

JEUDI 7 AVRIL 2022 À 9H30 (CET)
EN VISIOCONFÉRENCE VIA MICROSOFT TEAMS

2

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 APPROBATION DES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET DU RAPPORT ANNUEL 2021

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2021 et le rapport annuel 2021.

2 DÉCHARGE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de donner pleine décharge :

- 2.1 Aux anciens administrateurs de Banque Profil de Gestion SA pour leur gestion durant l'exercice 2021 avant la fusion ;**
- 2.2 Aux anciens administrateurs de One Swiss Bank SA pour leur gestion durant l'exercice 2021 avant la fusion ;**
- 2.3 Aux administrateurs actuels de la structure fusionnée ONE swiss bank SA pour leur gestion durant l'exercice 2021 suite à la fusion.**

3 DÉCISION RELATIVE À L'AFFECTATION DU RÉSULTAT AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de reporter à nouveau la perte statutaire de CHF 5'290'102.

4 INFORMATION SUR L'UTILISATION DU CAPITAL CONDITIONNEL

Lors de l'Assemblée Générale du 20 avril 2016, les actionnaires ont accepté l'émission d'un capital conditionnel de 2'150'000 actions soumise au respect de certaines conditions dans le cadre d'un plan de « stock-option ».

Le 21 mai 2021, un collaborateur a exercé son droit au capital conditionnel sur 700'000 actions.

Le capital conditionnel restant au 31 décembre 2021 est constitué de 1'450'000 actions. Il est prévu de distribuer des options portant sur une partie des 1'450'000 actions en 2022, notamment en faveur des membres du Comité de Direction.

5 ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

5.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale la réélection individuelle, en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an, des personnes suivantes :

- 5.1.1 Madame Geneviève Berclaz
- 5.1.2 Monsieur Alessandro Bizzozero
- 5.1.3 Monsieur Frédéric Binder
- 5.1.4 Monsieur Jean-Claude Favre
- 5.1.5 Monsieur Roland Müller-Ineichen

5.2 Présidente du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale la réélection de Madame Geneviève Berclaz en qualité de Présidente du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'un an.

5.3 Membres du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale la réélection individuelle, en qualité de membre du Comité de rémunération pour une durée de fonction d'un an, des personnes suivantes :

- 5.3.1 Madame Geneviève Berclaz
- 5.3.2 Monsieur Jean-Claude Favre

6 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT INDÉPENDANT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale la réélection de BFGB SA, Genève, en qualité de représentant indépendant au sens des articles 8 et suivants ORAb pour un mandat qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

7 ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers SA en qualité d'organe de révision statutaire pour un mandat qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

8 RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION

8.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2021

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport de rémunération 2021 dans le cadre d'un vote consultatif.

8.2 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver la rémunération globale du Conseil d'administration d'un montant maximal de CHF 280'000 pour la période allant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023.

8.3 Comité de Direction

8.3.1 Rémunération fixe

Suite à la fusion entre la Banque Profil de Gestion SA et One Swiss Bank SA, la composition du Comité de Direction a été modifiée et étoffée. Conformément à l'article 19 de l'Orab Minder, un montant complémentaire a été utilisé pour les rémunérations des membres du Comité de Direction constitué suite à la fusion. La différence entre le montant global de CHF 1'200'000 approuvé par l'AGO des actionnaires de Banque Profil de Gestion SA, le 20 avril 2021 et la rémunération effective du Comité de Direction en 2021 (avant et depuis la fusion) s'élève à CHF 87'045.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver une nouvelle rémunération globale fixe pour les membres du Comité de Direction d'un montant maximal de CHF 1'800'000 pour la période allant de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire 2023.

8.3.2 Rémunération incitative variable

Le Conseil d'administration propose également que soient attribués des bonus aux membres du Comité de Direction pour un montant total de CHF 260'000.

Informations

Le Conseil d'administration a décidé de tenir l'Assemblée générale du 7 avril 2022 conformément aux modalités de l'article 27 de l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le Coronavirus (COVID-19) en excluant toute participation physique des actionnaires qui n'auront ainsi pas la possibilité d'assister en personne à l'Assemblée.


Les actionnaires qui souhaitent exercer leurs droits de vote doivent envoyer à l'avance leurs instructions de vote par écrit ou par voie électronique au représentant indépendant, BFGB SA, 3 rue de l'Athénée, 1205 Genève (le « Représentant Indépendant ») selon les modalités indiquées ci-dessous.

5

Demande de documents de vote

Conformément à l'article 16 des statuts de la Société, seuls les actionnaires inscrits au registre des actions, tenu par *Computershare*, en date du **22 mars 2022 à 18h00 CET** pourront exercer leur droit de vote lors de l'Assemblée Générale. A cette fin, ils se verront remettre, sur demande dans ce même délai, les documents nécessaires à l'exercice de leurs droits de vote par l'intermédiaire du Représentant Indépendant.

Les détenteurs d'action(s) nominative(s) qui souhaitent se faire représenter doivent donc solliciter d'ici au **22 mars 2022 à 18h00 CET** une carte de vote :



- Soit par courrier à l'adresse suivante: ONE swiss bank SA
Chemin des Mines 9 - 1202 Genève
- Soit par email à l'adresse suivante: investorrelations@oneswiss.com 

Les documents de vote leur seront adressés par email de même que le lien pour suivre à distance l'Assemblée générale par visioconférence Microsoft Teams.

Aucun vote ne sera accepté durant l'AGO. Tous les votes devront être transmis au préalable au représentant indépendant.

Les instructions de vote au Représentant Indépendant

Les instructions de vote peuvent être transmises :

- Par courrier postal ou par courriel à l'adresse suivante :
BFGB SA, 3, rue de l'Athénée, 1205 Genève, à l'attention de Monsieur Gianfranco Bonzanigo ou bfgb@bluewin.ch. 
La procuration en faveur du Représentant Indépendant ainsi que le formulaire contenant les instructions nécessaires et la carte de vote doivent lui être remis directement par l'actionnaire au plus tard le **4 avril 2022 à 18h00 CET**.
- Par voie électronique sur le portail gvote de Computershare à l'adresse suivante :
gvote.ch 
Les actionnaires ont ainsi la possibilité d'octroyer des pouvoirs et des instructions au Représentant Indépendant par la voie électronique. La participation par voie électronique, respectivement tout changement aux instructions transmises par voie électronique, sont possibles jusqu'au lundi **4 avril 2022, à 24h00 CET**.



Documentation relative à l'Assemblée Générale

Le rapport annuel, le rapport de rémunération et les rapports de révision pour l'exercice 2021 sont à la disposition des actionnaires au siège de la Banque, ou peuvent être consultés sur Internet à l'adresse suivante :

<https://oneswissbank.com/#investors> 

Questions au Conseil d'administration/propositions pour l'ordre du jour

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions ou soumettre des propositions à l'ordre du jour par écrit à la Présidente du Conseil d'administration, ONE swiss bank SA, Chemin des Mines 9, 1202 Genève, au plus tard le **22 mars 2022 à 18h00 CET**.

Genève, le 15 mars 2022

ONE swiss bank SA
Le Conseil d'administration



ONE swiss bank SA
Chemin des Mines 9
CH-1202 Geneva

Piazza Manzoni 8
CH-6901 Lugano

Bahnhofstrasse 17
CH-8001 Zurich

ONE swiss private wealth Ltd
Burj Daman, DIFC, P.O. Box 72816
Dubai, United Arab Emirates

oneswissbank.com